



Le piétonnier, pour un cœur de ville apaisé, végétalisé et convivial

Plan de circulation en vigueur le 26 mars dans le centre-ville

✓ Le repavage de la rue des Croisiers se terminera en début de semaine prochaine. Cela permettra l'installation progressive du mobilier urbain (bancs, arceaux vélos...) et de la signalisation. Cette dernière étape clôturera les travaux pour ces tronçons de voirie, permettant d'entrevoir l'ouverture en conditions piétonnes de la rue des Croisiers et des Carmes (entre les rues Saint-Joseph et des Croisiers) durant le mois d'avril.

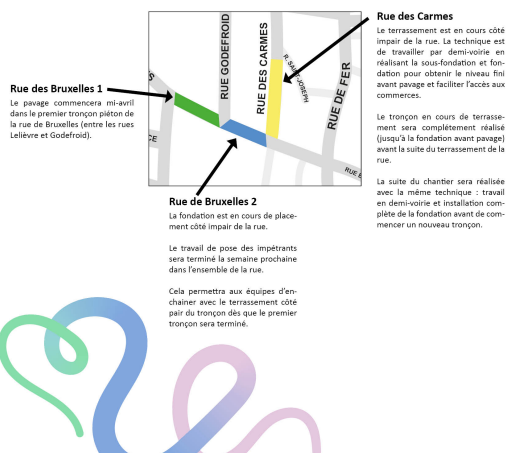
🚗 **Les riverains et riveraines qui possèdent un garage hors voirie dans le quartier des Carmes sont invités à contacter le [Service de la gestion du stationnement](#) pour obtenir des laissez-passer permanents afin d'accéder à leur garage en permanence.**



La rue Saint-Jacques retrouve ses accès normaux

La semaine prochaine, la mesure de mise en cul-de-sac ponctuelle de la rue Saint-Jacques se terminera. Les camions de chantier stationneront désormais dans la zone de chantier, il n'est donc plus nécessaire de bloquer ponctuellement la voirie.

PHASAGE DES TRAVAUX DANS LES PROCHAINES SEMAINES PLANIFICATION IDÉALE SANS INTÉMPÉRIE



Planification des travaux dans les prochaines semaines

La deuxième partie de la rue des Carmes est en cours de terrassement, de même que la deuxième partie de la rue de Bruxelles.

Le pavage de la première partie de la rue de Bruxelles débutera vers la mi-avril.

Nous suivre



Ville de Namur

Hôtel de Ville, 5000 Namur
piétonnier.namur.be
piétonnier@ville.namur.be

Le piétonnier, pour un cœur de ville apaisé, végétalisé et convivial.



www.enmieux.be



POLITIQUE INTÉGRÉE
DE LA VILLE



Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'information,
[cliquez ici pour vous désinscrire.](#)

Protection des données personnelles | Mentions légales